



La lettre de Sapois



N° 70

Sapois , le 24 mars 2020

Mesures mises en place

En cette période de confinement, la municipalité a pris différentes mesures pour venir en aide aux habitants :

- La mairie, fermée au public assure une permanence téléphonique tous les deux jours, pour les urgences uniquement
- Si vous êtes dans le cas d'une urgence et que le secrétariat ne répond pas, vous pouvez contacter Monsieur le Maire au 06.77.26.94.83
- Pour les personnes âgées ou en difficultés, nous leur proposons une aide éventuelle pour certains gestes quotidiens devenus compliqués, comme faire quelques courses indispensables (alimentation ou pharmacie). Merci de vous faire connaître, nous ferons notre possible pour vous soulager.
- Le tri sélectif n'est pas d'une nécessité primordiale, gardez à la maison vos déchets (verre – plastique – papiers) non alimentaires. Le point d'apport volontaire ne rentre pas dans un déplacement dérogatoire pour votre attestation de sortie.

Prenez soin de vous et du personnel soignant

Restez à la maison